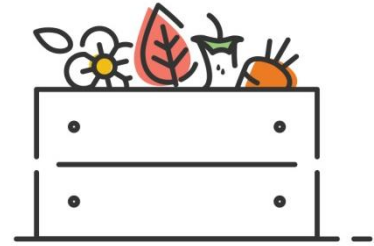


PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR DOMESTIQUE



Bégin

Afin d'encourager la pratique du compostage domestique, la MRC du Fjord-du-Saguenay en collaboration avec toutes les municipalités du territoire offre une aide financière aux citoyens.

Ferland-et-Boilleau

Obtenez une aide financière de 50 % du coût d'achat jusqu'à concurrence de 100 \$ pour chaque composteur.

L'Anse-Saint-Jean

Chaque unité d'occupation pourra bénéficier d'une aide financière pour un maximum de **deux composteurs**. Le montant accordé ne peut pas dépasser le coût d'achat.

Larouche

La réclamation doit être faite dans les six mois suivant la preuve d'achat.

Petit-Saguenay

Pour participer au programme d'aide financière, vous devez :

Rivière-Éternité

- Imprimer et remplir le formulaire.
- Vous présenter à votre municipalité, aux bureaux de la MRC ou transmettre les documents* à : environnement@mrc-fjord.qc.ca:

Saint-Ambroise

1. Votre formulaire de remboursement dûment rempli;
2. Facture(s);
3. Copie d'une preuve de résidence (ex. : bail, compte de taxes, carte d'identité).

Saint-Charles-de-Bourget

La MRC étudiera votre demande, et si elle est conforme, elle procédera à un paiement par chèque qui vous sera envoyé par la poste.

Saint-David-de-Falardeau

Sainte-Rose-du-Nord

Pour de plus amples informations :

Saint-Félix-d'Otis

Tél. : 418 673-1705, poste 1190

Courriel : environnement@mrc-fjord.qc.ca

Saint-Fulgence

www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/compostage

Saint-Honoré

*Les documents peuvent être numérisés (scannés) ou pris en photo avec un téléphone par exemple.